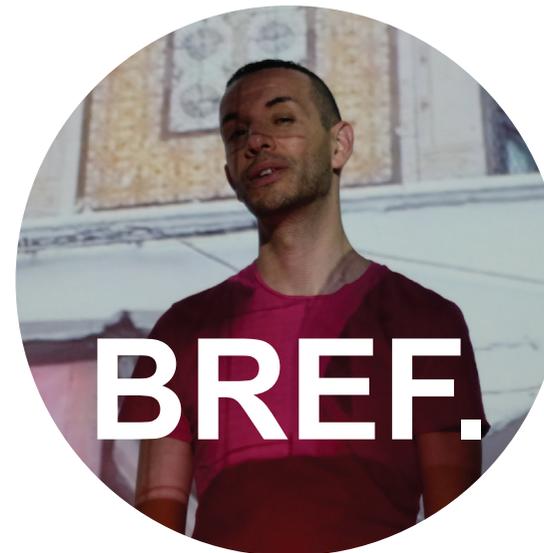




Tu as eu l'occasion de voir le spectacle *Genesis* au Théâtre de Liège. Figure-toi que ce spectacle va continuer à vivre. Il va voyager ici, en Belgique et puis au Maroc et en Tunisie, les pays dans lesquels Hakim Bouacha est allé recueillir ses témoignages. Des pays où les relations homosexuelles sont illégales. Dans cette pièce, tu as fait la rencontre de militant.e.s et d'artistes engagés qui ont pourtant décidé d'afficher publiquement leur identité sexuelle ou de produire des œuvres artistiques sur le sujet. L'association SHAMS est la première organisation défendant les droits des personnes LGBTQIA+ à avoir reçu une reconnaissance de la part de l'état tunisien.

À Liège aussi, il existe des personnes qui luttent pour les droits des personnes LGBTQIA+ et qui créent des lieux d'écoute et d'accueil. C'est le cas notamment de la Maison Arc-en-Ciel, une association implantée en plein cœur de Liège, dans le quartier Hors-Château qui combat au quotidien pour les droits des personnes LGBTQIA+ et qui est également un lieu d'accueil, d'écoute et de parole.

Pour plus d'infos : <https://www.macliege.be/>



BREF.

GENESIS

HAKIM BOUACHA

Ce soir, il a envie de nous parler d'amour. L'amour qu'on juge et qu'on censure. Il a envie de nous parler de combat, de sexualité, de genre, d'inégalité, de honte, d'exclusion, de norme, de lui... Parce qu'il en a assez de la norme ! Durant une heure, Hakim Bouacha propose un spectacle qui lutte contre ces archétypes ancrés dans certains schémas de pensée de nos sociétés.

Dans ce seul en scène, l'artiste nous confie ses récits de vie : les nombreuses confrontations avec sa famille sur sa sexualité, l'agression dont il est victime dans sa ville natale de Roubaix, ses expériences dangereuses en boîte de nuit. Genesis retrace le parcours d'un homme en lutte permanente dans son environnement, simplement parce qu'il est homosexuel, simplement parce que la société veut le rendre différent.

Et s'il avait vécu en Kabylie ? Comment serait perçue son homosexualité ? C'est à travers ces questions et ce poids du patriarcat, de la masculinité, qu'Hakim Bouacha entreprend un travail documentaire en se rendant en Tunisie et au Maroc. Sur un écran, le public découvre des interviews menées auprès de citoyen.ne.s de ces deux pays. C'est donc dans un face caméra sobre, sans artifice, que nous recueillons les récits de leurs souffrances, leurs combats, de la censure subie et de leurs amours interdits. Hakim Bouacha rend hommage à ces personnes qui se battent au quotidien simplement pour pouvoir aimer, et nous livre le combat de toute une vie. *Genesis* pose le regard sur une société qui a des difficultés à s'accepter, à accepter l'autre, et surtout, à s'aimer.



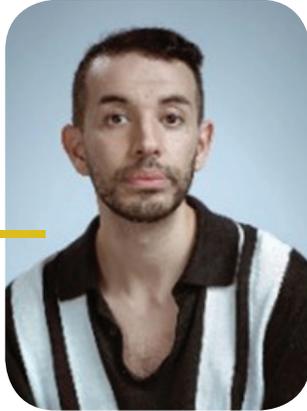
THÉÂTRE
DE LIÈGE

11 > 15.10.2022

Hakim Bouacha

- ↳ Né à Roubaix en 1986
- ↳ Bachelier et Master en Art de la parole au Conservatoire Royal de Bruxelles
- ↳ Comédien
- ↳ Danseur
- ↳ Chanteur

Un artiste pluridisciplinaire à l'origine d'un projet hybride oscillant du seul en scène au théâtre documentaire.



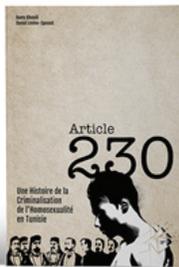
Dans l'un des témoignages diffusés pendant le spectacle, tu as entendu parler de ...

- L'article 230 du code pénal tunisien.

« La sodomie, si elle ne rentre dans aucun des cas prévus aux articles précédents, est punie de l'emprisonnement pendant trois ans. »

Cet article extrait du code pénal de 1913 a fait l'objet d'un travail de recherche de la part de deux militants des droits humains. En 2019, Ramy Khouili et Daniel Levine Spound publient le compte rendu de ce travail sous la forme d'un livre intitulé Article 230. Une histoire de la criminalisation de l'homosexualité en Tunisie. Un travail qui leur a permis de questionner les origines coloniales - et donc françaises et pas tunisiennes - de la criminalisation de l'homosexualité dans la Tunisie d'aujourd'hui.

Article
230
Une Histoire de la
Criminalisation
de l'Homosexualité
en Tunisie



Durant la création de cette pièce, Hakim Bouacha est allé à la rencontre de personnes homosexuelles vivant au Maroc et en Tunisie, deux pays où l'homosexualité est criminalisée. D'origine Kabyle, il est né et a grandi à Roubaix. Il a récolté leurs témoignages et les met en scène aux côtés du sien, interrogeant les liens qui peuvent exister entre son parcours et les leurs.

MAIS LE THÉÂTRE DOCUMENTAIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis sa première théorisation dans les années 20 par le metteur en scène Erwin Piscator, le théâtre-documentaire a connu un grand nombre de mutations en fonction des lieux et des époques.

On peut néanmoins dégager quelques caractéristiques du théâtre-documentaire.

- ↳ Forme génétiquement dépendante de son contexte socio-politique ou idéologique.
- ↳ Construite autour d'un matériau documentaire recueilli au cours d'une étude quasi scientifique. Ce matériau est ensuite intégré par le biais du montage pour former un ensemble.
- ↳ N'a pas forcément pour objectif de fournir des réponses fiables et définitives. Ce ne sont pas des enquêtes policières
- ↳ Ce matériau documentaire a également pour objectif de donner accès à un discours non-officiel, un discours caché.
- ↳ Historiquement, le théâtre documentaire est intimement lié aux grandes révolutions du 20^e siècle. Il avait pour objectif d'agir sur le cours de l'histoire.

QUELQUES EXEMPLES QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DU THÉÂTRE DOCUMENTAIRE :

1925 *Malgré tout* d'Erwin Piscator retrace les grands épisodes du mouvement révolutionnaire allemand durant la première guerre mondiale. Toute la représentation était en fait un montage de sources authentiques comme des discours, des tracts, des films, de scènes historiques, de photographies rejoués ou diffusés sur scène.

1965 *L'instruction* de Peter Weiss est montée simultanément dans quatorze théâtres d'Allemagne de l'est et de l'ouest. Dans le cas de Weiss, le matériau documentaire est intégré à la rédaction de la pièce. Tout le texte de la pièce est un montage de témoignages recueillis pendant le procès de Francfort également appelé second procès d'Auschwitz.

2000 le Groupov crée le spectacle ***Rwanda 94, « Une tentative de réparation symbolique envers les morts à l'usage des vivants »***. Spectacle qui cumule plusieurs formes et qui tente de fournir au spectateur une perspective rationnelle face à l'horreur du génocide. La pièce intègre, à la fin, des images des événements.



Oum Kalthoum

Artiste engagée qui a chanté l'amour sous toutes ses formes, Oum Kalthoum est une chanteuse, musicienne et actrice égyptienne. Dans les années 20, alors que l'Égypte connaît de grands bouleversements politiques et sociaux, elle occupera un rôle politique tantôt proche de la monarchie tantôt proche des révolutionnaires mais toujours dans un esprit de patriotisme. Durant toute sa carrière, elle chante l'amour, l'amour de la nature, l'amour de son peuple, l'amour romantique... Pas étonnant donc de l'entendre citée dans ce spectacle qui au fond ne tend qu'à une chose : parler d'amour.